



15ème législature

Question N° : 44804	De M. Bernard Perrut (Les Républicains - Rhône)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Santé et prévention
Rubrique > enfants	Tête d'analyse > Augmentation du taux de mortalité infantile	Analyse > Augmentation du taux de mortalité infantile.
Question publiée au JO le : 15/03/2022 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

M. Bernard Perrut alerte M. le ministre des solidarités et de la santé sur l'augmentation du taux de mortalité infantile. Le taux de mortalité infantile est un indicateur clef de la santé d'une population et la récente étude réalisée par des chercheurs et chercheuses de l'Inserm, d'université de Paris, de l'AP-HP et du CHU de Nantes, en collaboration avec des équipes de l'université de Californie, identifie une augmentation significative du taux de mortalité infantile depuis l'année 2012, la France s'éloignant ainsi de la situation d'autres pays avec des économies développées. Au cours de cette période d'étude, 53 077 décès de nourrissons ont été enregistrés parmi les 14 622 096 naissances vivantes, soit un taux de mortalité infantile moyen de 3,63/1 000 (4,00 chez les garçons, 3,25 chez les filles). Près d'un quart des décès (24,4 %) sont survenus au cours du premier jour de vie et la moitié (47,8 %) au cours de la période néonatale précoce, soit au cours de la première semaine suivant la naissance. En comparant les données par rapport à d'autres pays européens tels que la Suède et la Finlande, on observe chaque année en France un excès d'environ 1 200 décès d'enfants âgés de moins d'un an. Dans ce contexte, il souhaiterait connaître les mesures qu'entend prendre le Gouvernement pour pouvoir explorer en détail les causes de cette augmentation afin de faire de cette population, qui est la plus vulnérable, une réelle priorité de recherche et de santé publique, ce qui n'est pas le cas actuellement.